

Mon travail en tant qu'assistante sociale PMI en maternité, se situe au cœur de la prévention, en réelle proximité des situations.

Je peux évoquer :

1. Le cas de Jason, dont les parents : français, SDF, toxicomanes et qui font la manche devant le McDO du coin.

La maman, qui a déjà deux enfants placés, pour lesquels une délégation de l'autorité parentale est en cours et ne fait pas suivre sa grossesse, arrive un jour Aux Urgences et accouche le lendemain....

Qui va prendre en charge cette situation quand il n'y aura plus de service PMI en Maternité ? Le Coordinateur va l'envoyer vers qui ?

2. Ou encore, le cas de cette maman, avec déni de grossesse et accouchement à domicile, atterrée, ne sachant que faire de ce bébé et qui refuse l'intervention de la PMI de secteur

Qui va l'aider au moment de la naissance de ce bébé « imprévu »

Qui va assurer l'accompagnement social durant ces instants si précieux de la naissance et

Qui va l'amener à accepter le suivi par la PMI du secteur ?

3. Le cas de cette maman alcoolique, hébergée de façon aléatoire, pour laquelle un travail d'accompagnement conjoint : psychologue et assistante sociale dès la naissance a permis d'éviter le placement de ce bébé

Qui pourra assurer l'accompagnement autour de la grossesse, au sein de la maternité, lieu où la maman enceinte se sent une personne reconnue, où on prend soin d'elle.

4. Le cas Naïm, né à 25 SA. L'accompagnement, très régulier conjointement avec la psychologue de notre service, durant l'hospitalisation dans les différents services de Néonatalogie, a permis à cette maman d'évoquer des violences conjugales. L'espace de confiance et de sécurité que nous lui avons proposé a permis de libérer une parole jusque là verrouillée.

Depuis, j'ai revu cette maman à chaque consultation. Maman fière de montrer comment Naïm, âgé de 7 ans aujourd'hui, va bien et comment elle-même a évolué.

Qui va lui offrir cet espace de confiance qui nécessite une proximité dès l'arrivée de ce bébé ?

5. De toutes ces mamans avec déficience intellectuelle pour lesquelles la sage femme PMI de l'UTPAS nous demande d'intervenir dès la naissance.

Qui sera là pour toutes ces mamans pour qui l'accès à la Parentalité ne va pas de soi et qui ont besoin de soutien et d'un accompagnement spécifique avant la naissance ou même dès la naissance, moment clé dont on sait qu'il ouvre l'accès à des émotions particulières.

Qui sera là alors, pour faire émerger des demandes d'aide et d'accompagnement pour le retour à la Maison ??

Que faites vous de notre expérience, de nos compétences acquises depuis de nombreuses années ?

Dominique FLAMBRY